

L’imaginaire entre leurre générateur d’agressivité et consistance génératrice de dynamiques sociales créatives

Le cas d’associations d’aide à domicile

Carine Chemin-Bouzir

Neoma bs.

carine.chemin-bouzir@neoma-bs.fr

Résumé

Cette recherche repose sur l’étude qualitative de deux directions d’associations d’aide à domicile auprès de personnes âgées (entretiens et étude documentaire) dans leurs relations externes avec les institutions intermédiaires que sont leurs financeurs et dans leurs relations internes entre direction et salariés. Elle discute les apports de Castoriadis et de la littérature managériale s’appuyant sur cet auteur. Nous visons ici à voir comment l’imaginaire peut prendre plusieurs formes qui impliquent des dynamiques affectives qui promeuvent ou bloquent l’institution d’un faire collectif porteur de sens mais respectueux des singularités individuelles. Cette démarche suppose de réfléchir au type d’imaginaire manié dans les organisations. Comme la littérature le souligne, un imaginaire du « tout quantifiable » figé et imposé de l’extérieur peut provoquer du désengagement au travail. Notre contribution est de proposer qu’il provoque aussi de l’agressivité. Une alternative proposée par la littérature est de manier une dynamique auto-instituante où la représentation imaginaire est élaborée à partir de l’expérience de travail des salariés (le *teukhein* dans les termes de Castoriadis). Cela s’articule également au *legein* (catégorisation) qui permet de donner un sens collectif à l’action. Notre contribution est que cela permet aussi de poser des règles, une loi qui premièrement repose sur le désir des dirigeants et apparaît moins impersonnelle, et deuxièmement met des limites aux excès affectifs – sur-investissement des aides à domicile ou abus des personnes âgées aidées. Ces règles sont organisées autour d’objets partagés, autour de pratiques professionnelles – à partir de la toilette qui sera réalisée conjointement par une aide à domicile et une infirmière par exemple –. Cette manière de travailler permet de laisser un espace aux imaginations individuelles de ce qu’est le travail et de l’identité au travail de chacun, plutôt que de chercher à donner une réponse hétéronome et figée à ces questions. C’est cet espace qui permet une dynamique auto-instituante où les singularités trouvent leur place dans le pluriel que constituent les collectifs de travail.

Mots clé : Castoriadis, Signification Imaginaire Sociale, Agressivité, Imaginaire instituant

L’imaginaire entre leurre générateur d’agressivité et consistance génératrice de dynamiques sociales créatives

Le cas d’associations d’aide à domicile

Komporozos-Anthanasiou et Fotaki (2015) appellent à des recherches futures s’appuyant sur Castoriadis pour enrichir la réflexion sur les ontologies de l’organisation vue comme l’activité dynamique d’organiser. Des auteurs comme Cooper (2007), Shotter (2008) et Tsoukas (2009) se sont déjà interrogés sur le lien entre la création de sens dans une organisation d’une part et les expériences pratiques quotidiennes d’autre part. Lorino et al. (2011) insistent également sur une tension entre un savoir situé et un savoir sinon universel, au moins suffisamment générique pour être utile à d’autres. Ce que Castoriadis apporte à ces réflexions est le fait qu’il intègre la question des significations imaginaires qui gouvernent les représentations d’une manière originale. Pour lui, ces représentations sont « le résultats d’actes signifiants autour de significations imaginaires (...) [qui sont un] pilier central de la thèse [de Castoriadis] sur la capacité créative d’une société à transformer ses institutions » (Klein, 2015 : 326-328). C’est ainsi au travers de significations imaginaires que la société se crée elle-même (Adams, 2005) et plus précisément, le langage et les pratiques sont articulés et instrumentés autour des significations imaginaires centrales d’une société (Hasselbladh and Theodoridis, 1998), dans une dynamique évolutive.

De plus, la psyché de l’individu est elle-même constituée de représentations imaginaires propres au sujet auxquelles des affects sont attachés. Komporozos-Anthanasiou et Fotaki (2015 : 334) appellent à des recherches futures sur la place des affects dans les processus organisationnels, en insistant sur « la capacité du sujet à s’ouvrir à de nouveaux espaces (affectifs) qui peuvent être constitutifs de nouvelles pratiques politiques ». Kenny et Fotaki (2014) et Komporozos-Anthanasiou et Fotaki (2014) inscrivent cette perspective dans une visée d’articulation de la psyché individuelle avec des phénomènes sociaux.

C’est cette double visée d’étude de dynamiques organisationnelles et de la place que les sujets peuvent y trouver que nous cherchons à explorer ici à un niveau intermédiaire entre la société dans son ensemble et l’individu ou les petits groupes. Castoriadis pose en effet que le processus de socialisation par l’acceptation de significations imaginaires sociales est

nécessaire pour ne pas sombrer dans la folie (Castoriadis, 1975). Là où la littérature a étudié ces phénomènes au plan de la société dans son ensemble ou au plan de petits groupes, nous nous intéressons ici au rôle des institutions intermédiaires, situées entre le niveau macro de la société et le niveau micro des petits groupes.

« [L’imaginaire] peut tout aussi bien être aliénant ou créatif, leurrant ou émancipateur ». (Giust-Despraries et Faure, 2014 : iv). Nous cherchons ici à explorer comment l’imaginaire peut se manifester dans les relations organisationnelles et générer de l’agressivité et du leurre qui figent les relations, ou donner de la consistance à des pratiques professionnelles et à un lien social d’une manière plus ouverte. Dans cette seconde dynamique, les significations imaginaires restent un « imperçu permanent » (Giust Despraries et Faure 2014 : 31) qui soutient pourtant l’institution dynamique de manières de faire et de faire société respectueuses des singularités de chacun.

Le contexte associatif et son lien avec la puissance publique nous a paru un terrain particulièrement fécond pour étudier ces phénomènes, puisque la tension entre le concept d’intérêt général et les intérêts et identités privées est supposée se résoudre « *dans des négociations et arbitrages sociaux contingents* » (Worms, 2005 : 111) qui favorisent « *une égalité d’appartenance à la communauté politique* » (Laville et al., 2005, p. 23), tout en permettant de prendre en compte les singularités individuelles et collectives (Laville, 2002). Pourtant, parfois, loin de cet idéal, « *derrière les scènes publiques de la coopération se jouent dans les coulisses des rapports de pouvoir dont participent, quoi qu’ils en disent, tous les acteurs de l’ESS.* » (Eme, 2006 : p 186). En particulier, dans un contexte de rationalisation budgétaire, « *sur le terrain des tensions existent. Mais ces tensions, voire ces conflits, sont loin d’être indépassables. (...) Il apparaît des marges sur la base desquelles peuvent se nouer des coopérations entre les acteurs associatifs et les acteurs publics. Signe peut-être que l’horizon n’est pas figé en une guerre de positions dans laquelle deux camps se retrancheraient sans espoir de faire bouger les lignes.* » (Laville et Salmon, 2015 : 7-15).

Explorant ces « unités sociales intermédiaires » entre individu et société, nous nous sommes donc intéressée à deux associations d’aide à domicile, et plus précisément à deux directeurs d’association d’aide à domicile dans leur double relation à l’externe – avec les institutions secondaires que sont les Conseils départementaux – et avec l’interne de leur association, dans une perspective où « *Les associations se caractérisent par l’articulation entre leur réflexion sur leur gouvernance interne et leur positionnement externe dans l’espace public.* » (Laville et Salmon, 2015 : 18)

Dans la suite de cet article, nous revenons d'abord sur la conception de l'imaginaire chez Castoriadis, puis nous décrivons les deux directeurs associatifs dans leur double inscription vers l'externe de l'association et vers l'interne pour en tirer une analyse qui permette de définir ce que serait un imaginaire leurrant et générateur d'agressivité et ce que serait un imaginaire qui favorise une dynamique collective de co-construction des règles collectives et de l'action dans le respect des singularités de chacun.

1. L'IMAGINAIRE CHEZ CASTORIADIS

Les approches psycho-sociales et psychanalytiques des organisations sont multiples et fécondes (pour une excellente revue, voir Arnaud, Fugier et Vidaillet, à paraître). Nous nous centrons ici plus particulièrement sur les travaux de Castoriadis tels qu'ils sont développés en sciences des organisations. Les travaux anglo-saxons mentionnés dans la littérature gestionnaire semblent s'intéresser plus particulièrement aux dimensions macro-sociales, dans la lignée de publications philosophiques et de sociologie critique telles que *Thesis Eleven* (e.g. Domingues, 2016 pour une analyse critique du Péronisme, ou Koogler, 2012, pour une analyse comparée avec le socialisme) ou *The European Journal of Social Theory* (e.g. Straume, 2012 et Arnason, 2012 pour une analyse de la Grèce Ancienne, ou Elliott, 2012 pour une analyse de l'individualisme dans nos sociétés modernes). Nous reprenons ici les principaux concepts de Castoriadis – les significations imaginaires sociales, leur fixation possible dans un institué hétéronome ou leur dynamique instituante autonome, et leur nécessaire articulation avec la construction de catégories de pensée et d'un faire social. Nous recentrons ensuite le propos sur les approches de la clinique auprès d'équipes dans les entreprises que la littérature francophone permet d'approcher et que complète notre approche au niveau « meso » des institutions intermédiaires que sont les Conseils départementaux dans leur influence sur des individus et des collectifs de travail.

1.1 LES SIGNIFICATIONS IMAGINAIRES SOCIALES EMERGENT D'UN CHAOS ORIGINEL ET DONNENT UN SENS AU REEL DE LA NATURE

La fonction des significations imaginaires sociales est multiple : elles disent ce qui est, elles disent comment le penser, ce qui est bon de faire ou pas, et ce qui doit être fait et comment (Castoriadis, 1986, p. 455-580). Elles définissent les affects souhaitables en même temps que les affects des individus et des groupes contribuent à les façonner (ibid, p. 125-137).

Ces représentations de soi et de la société s'érigent sur une première strate naturelle qui donne des éléments incontournables, sur lesquels la société et les individus font butée : c'est ainsi que le réel se manifeste auprès des hommes et de leurs sociétés (Castoriadis, 1975). Ce réel ne forme pas une totalité signifiante, et les représentations et significations que les hommes construisent individuellement et collectivement sont plutôt une tentative de mettre en ordre un chaos originel (Koogler, 2009 ; Nicolapoulos et Vassilacopoulos, 2014).

Florence Giust-Desprairies (2009) définit « l'imaginaire collectif » comme un « imperçu permanent » qu'on ne peut percevoir comme tel : « on ne perçoit pas par exemple la signification « marchandise » : on perçoit un kilo de bananes, un mètre de tissus, mais non la signification « marchandise » comme telle ». (Giust Desprairies et Faure 2014 : 31). Une signification imaginaire est « un ensemble d'éléments qui s'organisent en une unité significative pour un groupe, à son insu. » (ibid)

Pour prendre un autre exemple, il est incontournable que les hommes et les femmes n'ont pas le même corps. Mais ce que signifie être un homme ou une femme est socialement construit, ainsi que les relations d'amitié et d'amour hétérosexuelles et homosexuelles. Le monde social naturel est organisé par la création d'un monde de significations, ses « significations imaginaire sociales » (Castoriadis, 1975 ; 1989 : 270) qui « instaurent un monde social propre à chaque société (avec ses articulations, règles, intentions, etc.), établissent les façons dont les individus humanisés et socialisés doivent être fabriqués et instituent les motifs, les valeurs et hiérarchies de la vie (humaine) sociale. La société s'érige certes sur la première strate naturelle, mais pour ériger un édifice de significations fantasmatiquement complexe (et étonnamment cohérent) qui investit toute chose de signification. » (Castoriadis, 1989, p 270) et tentent de donner sens au chaos originel.

1.2. DYNAMIQUE TEMPORELLE DE L'AUTONOMIE ET DE L'HETERONOMIE

Ces significations imaginaires sociales peuvent se saisir dans une dynamique temporelle, et elles peuvent être données par une référence externe comme la religion qui occulte le chaos originel et les possibilités créatrices d'une société donnée, ou au contraire être construites de manière plus ouverte par les individus et les collectifs dans une visée d'autonomie comprise comme le fait de se donner ses propres lois à la manière de la Grèce antique (e.g. Adams, 2014 ; Castoriadis, 1986 ; Nicolapoulos, Vassilacopoulos, 2014). Elles sont à la fois ce que la société se représente d'elle-même à un moment donné – et Castoriadis parle d'imaginaire institué – et « l'œuvre d'un collectif humain créateur de significations nouvelles qui viennent

bouleverser les formes historiques existantes » (Poirier, 2003 : 388) – et Castoriadis parle d’imaginaire instituant (cf. Iser, 2013 ; Klein, 2015).

Dans les sociétés hétéronomes, cette possibilité de l’auto-altération de l’imaginaire instituant est déniée. (Poirier, 2003 : 389). Ce déni provient de ce qu’un élément extérieur à la société (Dieu, un Roi, le Parti) est supposé donner un sens définitif, clos et donc non questionnable à ce qu’est la société et aux lois qu’elle se donne. Par exemple, les représentations et significations imaginaires économique et socio-politiques qui s’imposent aux citoyens sans pouvoir être questionnées expliquent pourquoi l’action politique écologique rencontre des résistances (Jessop, 2004 ; Taylor, 2004 ; Adams et al., 2012 et Bottici, 2011). La foi en la technologie et la croyance du bien-fondé de la croissance économique qui dominent les significations imaginaires sociales contemporaines s’imposent alors qu’elles ne sont pas en tant que telles des données de la « strate naturelle » avec laquelle les hommes doivent composer. (Wright, Nyberg, deCock, Whiteman, 2013). Ces significations imaginaires sociales hétéronomes ne sont pas questionnées, et elles façonnent le type de réponses que nos sociétés apportent à l’enjeu du changement climatique (Szerszynski et Urry, 2010, Newell et Paterson, 2010, Swyngedouw, 2010) : par exemple, on développe un marché du droit à polluer. De même, dans les banques d’investissement, un imaginaire social fort explique l’absence de réflexivité qui conduit à reproduire des comportements délétères (Michel, 2011).

Au contraire, dans une société autonome, pour la politique ou plutôt pour *le* politique, l’autonomie est à la fois une fin et un moyen (Castoriadis, 1975 : 112). Les significations imaginaires sociales sont élaborées collectivement et de manière évolutive. Le politique est une pratique dont le projet est à la fois de considérer les individus et la société comme autonomes et de faire des êtres les agents de leur propre autonomie, au sens de la création de leurs propres loi (« Nomos », cf. Adams, 2014 ; Castoriadis, 1986). « La représentation de la transformation visée, la définition des objectifs peut prendre (...) la forme du *programme* [vu comme] une concrétisation provisoire des objectifs du projet sur des points jugés essentiels dans les circonstances données. » (ibid, p. 116) Il convient alors d’être attentif à ne pas réifier le projet pour qu’il ne devienne pas source d’hétéronomie. (ibid, p. 155-158).

1.3. LEGEIN ET TEUKHEIN : LES SIGNIFICATION INFUSENT LES ACTIVITES DE CATEGORISER ET DE FABRIQUER DES SUJETS D’UNE SOCIETE

Outre l’imaginaire, Castoriadis distingue deux autres dimensions des institutions, le teukhein et le legein. Le legein découpe la réalité en catégories pour lui donner une structure pensable, le teukhein correspond au faire social, au fait de fabriquer des choses ou des assemblages.

(Castoriadis, 1975, p 327-399). Ces deux activités sont impliquées dans l'institution de la société, elles renvoient l'une à l'autre et s'impliquent circulairement. Elles sont « inséparables de la dimension imaginaire » (Castoriadis, 1975 : 389).

On peut donc proposer à la suite de Castoriadis (1975) que la dynamique entre instituant et institué repose sur trois piliers, les significations imaginaires, le *legein* et le *teukhein* qui se nourrissent réciproquement et entre lesquels il n'y a pas vraiment de frontière. Par exemple, les entreprises modernes peuvent être vues comme un outil qui produit (*teukhein*), classifiée selon son type d'activité ou le marché auquel elle s'adresse (*legein*) et appartenant au système capitaliste vu comme une signification imaginaire majeure de notre société (Klein, 2015). Ce système capitaliste de représentations imaginaires articule apparemment le faire, le catégoriser et l'imaginaire. Il est pourtant délétère selon les auteurs anglo-saxons qui se réfèrent à Castoriadis, parce qu'il fait l'impasse sur l'investissement affectif nécessaire à la dynamique instituante (Giroux, 2004 ; Komporozos-Athanasidou et Fotaki, 2015).

En investiguant plus spécifiquement les organisations modernes dans leur fonctionnement interne (Fitzpatrick, 2002), on peut promouvoir une pratique d'improvisation qui permet l'éclosion d'un imaginaire plus dynamique. Une longue tradition psycho-sociale française distingue ainsi un imaginaire leurrant – l'organisation omnipotente répondrait à tous les fantasmes des salariés – d'un imaginaire moteur fondé sur une dynamique désirante et tournée vers l'avenir (Enriquez, 1992). Des recherches récentes montrent que dans ces organisations capitaliste ou inspirées par des imaginaires managériaux hétéronomes, la tentation de directions d'organisations à tout contrôler au travers d'indicateurs chiffrés déconnectés de l'expérience de travail (*teukhein*) produit un imaginaire générateur de mal-être et de dissolution des identités. Quand l'imaginaire s'autonomise par rapport au *teukhein*, il en résulte un fort mal-être au travail parce que le sens que les salariés donnent à leur travail est nié (Giust-Desprairies et Faure, 2014). La réalité du travail et la possibilité de se signifier soi-même au travers de ce travail ne sont notamment pas réductible à l'évaluation quantifiée et à l'injonction à la réduction – par exemple des coûts ou des effectifs.

Une autre figure de l'imaginaire contemporain consiste à construire des référentiels d'activité. A première vue, ces référentiels sont bien élaborés à partir du travail (*teukhein*) des salariés, et consistent bien à catégoriser ce travail (*legein*) en vue de construire une représentation partagée de ce qu'est ce travail (imaginaire) et on pourrait penser que cette démarche articule de façon constructive les trois piliers que propose Castoriadis en vue d'instituer une façon de faire partagée. Florence Giust-Desprairies (2015) rapporte une expérience de ce type qui n'a

pas eu les résultats escomptés. Des professionnels de la GRH ont été invités à détailler dans un maillage très précis leurs activités et leurs tâches, et ces informations ont été analysées et modélisées informatiquement pour leur procurer un « référentiel temps plus robuste » et aplanir les difficultés (p. 105-106). Le résultat a en a été que les salariés ont perdu la capacité de donner du sens à ce qu'ils font et à verbaliser leurs affects parce que ces référentiels sont subordonnés à l'impératif d'être « vendeur », c'est-à-dire de donner une image de soi sans faille, et l'imaginaire produit n'a pas la plasticité d'un « imperçu permanent ». Il fige les relations et les représentations, de sorte que la dynamique organisationnelle et individuelle d'institutionnalisation permanente est entravée.

Dans cette situation décrite par Giust-Desprairies (2015) , une intervention psychosociologique a été mise en place, et « à travers le récit de la pratique, l'attention s'est portée sur un sujet en conflit et aux prises avec des situations (...) Ainsi ce qui fut mis au travail (...) ne concernait pas seulement du manifeste et du visible mais la démarche incluait ce qui manque à être, en se donne pas tant à voir qu'à entendre ; elle fut une écoute de ce qui surgissait derrière le manifeste et qui empêchaient l'accès à une élaboration des positions, des conduites, des enjeux tant subjectifs que contextuels » (p114). A partir des pratiques (le teukhein) et entre acteurs qui les connaissent et les vivent, une tentative de mise en ordre voit le jour, en se donnant à la fois des catégories (legein) pour penser l'action, et ses propres indicateurs subjectifs pour en mesurer le succès. On est donc dans une dynamique instituante plutôt que dans une dynamique où l'institué est immuable ou imposé de l'extérieur. « Ce qui manque à être », ce qui ne peut pas se dire parce que cela échappe à la logique rationalisante du langage y a sa place. L'imaginaire dans cette conception est un « imperçu permanent » (Giust Desprairies et Faure 2014 : 31) qui permet cependant de donner une consistance à un être ensemble et à un faire société.. Cet imaginaire-là est en outre suffisamment souple pour permettre à chacun de proposer des modalités de sens de son activité professionnelle. Il est ce qui permet des processus de subjectivation de l'activité dans un contexte social suffisamment structuré et consistant pour donner des points de repères et des places sociales, et suffisamment ouvert pour permettre à chacun de donner un sens singulier à son action.

1.4. DEUX DIMENSIONS QUI ONT ETE MOINS EXPLOREES : L'INDIVIDU ET LES INSTITUTIONS SOCIALES SECONDAIRES

La littérature française mentionne des imaginaires qui permettent de respecter la singularité des sujets. Nous souhaitons ici compléter le propose en distinguant significations imaginaires

sociales et imagination individuelle en nous appuyant sur ses conférences de 1986 et 1987 à l'EHESS publiées au Seuil en 2002. Dans ces conférences, s'appuyant sur Freud, il fait une distinction entre le bébé non encore socialisé pour qui l'imagination individuelle est de l'ordre de l'hallucination et l'individu socialisé par des personnes qui l'ont élevé pour qui l'imagination relève plutôt de la sublimation d'objets électivement choisis dans leur environnement social. S'appuyant cette fois sur la philosophie, il insiste également sur les conditions de la réflexivité de l'individu socialisé : l'individu n'est pas totalement déterminé par son environnement social, et le projet d'autonomie de Castoriadis vaut aux deux niveaux de l'individu et de la société.

C'est dans cette dynamique que nous cherchons à analyser le cas de deux directeurs d'associations. Nous inscrivons cette étude dans leur lien avec un autre niveau d'analyse qui reste peu étudié : les institutions intermédiaires entre société et petits groupes que constituent les Conseils départementaux. Nous renouons de plus le lien entre imaginaire, *legein* et *teukhein* tel qu'il apparaît dans les écrits de Castoriadis.

2. APPROCHE DU TERRAIN ET METHODOLOGIE

Notre recherche repose sur l'étude de deux cas d'associations (voir tableau 1) –au sens de Yin (2003) – encadrées dans un contexte départemental et national. Ces associations d'aide à domicile en direction de personnes âgées sont installées dans deux départements différents. Dans le cadre d'un travail à visée compréhensive¹, elles sont toutes les deux étudiées dans leur dynamique dite « partenariale » avec le Conseil Départemental qui les autorise à exercer leur activité et les finance, mais aussi dans leurs dynamiques internes.

¹ Rappelons que, dans une recherche à visée compréhensive, il s'agit de rapporter l'activité sociale d'après le sens que lui donnent les acteurs, d'intégrer la subjectivité des acteurs dans l'analyse en tentant de se mettre à leur place afin de reconstruire leur expérience vécue (Hlady Rispal, 2002).

Les cas étudiés	Nature, activités et taille de l'association
Cas n°1	Association de la région Nord, regroupant 600 salariés, multi-activités (dont soins infirmiers à domicile, du ménage...), dont une activité d'aide aux personnes âgées.
Cas n°2	.Association de la Région parisienne, regroupant 60 salariés, issue de l'essaimage d'une association d'insertion par le travail intérimaire.

Tableau 1 : Présentation des cas

Nous avons conçu notre collecte de données selon deux techniques : l'étude documentaire et l'entretien semi-directif.

Au niveau national, les données sont constituées de documents : des débats de l'Assemblée Nationale, des lois et décrets qui organisent le secteur, des procédures qualité, mais aussi d'entretiens avec les salariés et des administrateurs de la fédération d'association d'aide à domicile à laquelle appartiennent les deux associations. Au plan local, les documents émis par les Conseils Départementaux ont été étudiés et les entretiens concernent les aides à domicile, les personnes aidées, les managers de l'association, ainsi que les présidents. Les directeurs ont été interviewés pour une durée de 3 à 4 heures chacun. Le tableau 2 donne les éléments quantitatifs concernant cette collecte de données.

	<i>Fédération</i>	<i>Asso 1</i>	<i>Asso 2</i>	<i>Total</i>
Etude documentaire	512 pages	266 pages	96 pages	362 pages
Informants	17	9	12	38
Entretiens	20	11	13	44

Tableau 2 : les données collectées

L'étude de terrain portant sur le rôle des institutions intermédiaires, l'accent est ici porté sur l'analyse de la façon dont le Conseil départemental manie l'imaginaire et ce que cela provoque chez les directeurs d'association. Une signification imaginaire sociale portée par le Conseil départemental est ainsi articulée au type d'imagination individuelle que cela provoque

chez les Directeurs d'association. Cet imaginaire et cette imagination ont été analysés selon les axes des représentations, des intentions et des affects qui les constituent (Castoriadis, 2002).

L'analyse de l'imagination des directeurs d'association a ensuite été réinscrite dans une articulation avec leur *teukhein* (la façon dont ils dirigent en acte l'association) et la dimension du *legein* et du *nomos* (les catégories et les lois qui émergent des interactions sociales au niveau départemental et dans les associations).

3. RESULTATS

Une première forme d'imaginaire qu'on repère dans nos terrains de recherche est un imaginaire qui s'autonomise par rapport à l'expérience de travail en invoquant une figure imaginaire forte de notre société contemporaine, l'imaginaire du tout quantifiable. Dans le cas de l'association 1, cet imaginaire du tout quantifiable provoque l'agressivité du directeur d'association et une réaction d'opposition frontale. On observe que la volonté de contrôle formel prévaut aussi dans les relations internes de l'association. L'imaginaire auquel on a affaire ici est ainsi un imaginaire réifié, qui ne tient pas compte de l'expérience de travail (*teukhein*) des aides à domicile telle qu'elles aimeraient lui donner une signification imaginaire qui leur serait propre. Il s'articule à des catégorisations (*legein*) rigides où la singularité de chaque intervention ne parvient pas à s'exprimer.

3.1 L'IMAGINAIRE DU « TOUT QUANTIFIABLE » PROVOQUE DE L'AGRESSIVITE

Plus précisément, le Conseil Départemental affiche des valeurs dans le préambule de son schéma d'action sociale, mais fait ensuite intervenir un cabinet conseil qui élabore un plan stratégique qui ne repose pas sur ces valeurs affichées. Il propose une approche comptable de l'aide à domicile qui rejette les questions relatives à la qualité de la relation tissée entre l'aide à domicile et la personne chez qui elle intervient.

« L'ambition de ce schéma d'organisation sociale et médico-sociale est de mobiliser l'ensemble des acteurs pour apporter à nos concitoyens le meilleur service par des réponses adaptées et innovantes. » Malgré cette introduction qui semblerait poser des valeurs fortes, et une phase de concertation qui a eu lieu, le schéma départemental d'action sociale du Conseil

Départementale de l'association 1 tient également compte de données chiffrées et budgétaires concernant l'aide à domicile auprès des personnes âgées, qu'il détaille amplement, chiffres à l'appui. Concernant le lien social créé entre l'intervenante et la personne, le Conseil Départemental remarque qu'il est « *difficilement quantifiable actuellement* ». (Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale 2007-2012, département 1) Sur la base d'un rapport d'un cabinet d'expertise comptable et de consulting qui a ouvert des services aux collectivités, le Conseil Départemental souhaite effectivement mettre en place une double tarification, avec un tarif pour les « gestes au corps » (l'aide à la personne) et un tarif pour le ménage, la qualification du personnel variant selon le geste technique à réaliser.

Loin de « *mobiliser l'ensemble des acteurs pour apporter à nos concitoyens le meilleur service par des réponses adaptées et innovantes* », cette démarche provoque une relation d'agressivité par l'opposition d'un imaginaire à un autre imaginaire. Face à l'attaque des fondamentaux de l'association, le directeur répond par une formule qu'il brandit comme un étendard : l'aide à domicile serait le « rayon de soleil de la personne âgée ». Or, cette formule, par ce qu'elle a d'excessif, ne rend pas non plus compte du réel du travail et de la complexité des relations entre aide à domicile et personnes âgées.

Plus en détails, le directeur conteste l'expertise supposée du cabinet d'audit, expert en finance plus qu'en action sociale qui a fait ces préconisations :

« *On se fout de nous, il y a des cabinets d'audit certainement très experts (...) qui viennent dire au Conseil Départemental (...) et bien il faut deux tarifs, un tarif (...) gestes au corps et [un tarif] ménage.* » Directeur association 1)

En réaction, il axe sa communication autour de la qualité du lien social qui se noue entre l'intervenante et la personne aidée. Il ancre cet axe de communication dans la position que tenait la fédération, dont le logo évoquait que « *l'aide à domicile [est le] rayon de soleil (...) des personnes âgées* » (Directeur association 1)

Pour le Directeur et la Présidente de l'association, cette approche en termes de tâches techniques et de double facturation est contraire à l'approche globale de la personne dans la durée : il s'agit d'une vision industrielle de l'aide à domicile à laquelle ils n'adhèrent pas.

« *On leur a dit que (...) que ces fameux cabinets voulaient que l'on intervienne chez les personnes âgées d'une façon industrielle, (...), pour telle tâche on met telle personne, pour telle tâche on met telle autre, (...) mais en face, nous sommes désolés, nous avons une personne et le respect de la personne, c'est aussi qu'on la prenne en charge du début de la*

prestation jusqu'à la fin avec la même personne. » (Directeur association 1)

Pour asseoir son image, l'association 1 s'est également engagé dans une démarche de certification qualité. Cette démarche qualité est une déclinaison du référentiel national qui prévoit une mise à plat des activités dans une visée de mise en visibilité de la « qualité », mise en visibilité qui est supposée être « vendeuse ». Le responsable qualité de l'association confirme cette approche :

« Ca donne effectivement une... une image de qualité, une certif, donc le fait de pouvoir apposer la marque NF, c'est quand même un gage de qualité. Enfin ça donne une image... qui peut laisser supposer une qualité de service. Donc ça peut être vendeur. »
(Responsable qualité association 1)

Une réunion est prévue dans les jours qui suivent, et « là [ils vont] jouer serré » et le Directeur de l'association pense « qu'il y a dû y avoir des descentes du cabinet vers les administratifs » et que « ça va être un peu chaud la prochaine réunion (...) Et là on la joue en passant par la position politique » (Directeur de l'association 1). Il fait également appel au soutien de la presse, et mobilise l'ensemble des acteurs du secteur.

Ce processus d'agressivité imaginaire du Conseil Départemental à laquelle répond une agressivité imaginaire du Directeur d'association ne se retrouve pas dans le fonctionnement du Conseil Départemental 2.

3.2. LES SIGNIFICATIONS IMAGINAIRES SOCIALES ARTICULEES A L'EXPERIENCE DE TRAVAIL (TEUKHEIN) SONT PLUS SOUPLES, ET PLUS FECONDES

Le Conseil Départemental du département 2 fonctionne différemment : il pilote d'abord par des procédures centralisées de financement et d'accès aux subventions, ensuite par des processus plus informels de concertation entre acteurs locaux. Les procédures d'accès aux subventions sont conçues pour permettre aux associations de financer tant leur activité habituelle que leur modernisation. Nous nous centrons ici sur l'accent qu'il met sur la constitution de réseaux locaux. Une large consultation a été organisée pour l'élaboration du schéma gérontologique, et cette concertation est mise en avant dans le document. Elle a été menée sous la forme de groupes de travail et d'entretiens individuels menés par des consultants. Il en ressort notamment une demande de coordination. Le projet du Conseil Départemental comprend donc le développement d'instances de coordination locales, appelées Centres Locaux d'Information et de Coordination. Il prévoit aussi des observatoires par bassins.

Le schéma départemental en faveur de la population âgée prévoit notamment une fiche action qui consiste à « suivre la qualité dans les services et les établissements sociaux ». Ce suivi de la qualité vise à « développer, structurer et améliorer l'aide à domicile » par « la mise en place de procédures d'intervention, la mutualisation des évaluations multidimensionnelles, l'élaboration de dossiers de liaison, etc. » mais aussi d' « adapter les procédures d'évaluation » du Conseil Départemental tant au plan des coordinations gérontologiques que des évaluations des situations de santé des personnes qui déclenchent les plans d'aide et la prise en charge financière. Pilotée par le Département, cette action doit être menée par les établissements et structures d'aide à domicile et les équipes terrain du Conseil Départemental. Fait notable, ces acteurs doivent élaborer les indicateurs d'évaluation de leur propre action.

Dans ce contexte d'un souhait de réseaux sociaux denses, la reconnaissance de l'association repose sur des « retours » qu'ont les équipes médico-sociales. Pour la Directrice, la démarche initiée par le Conseil Départemental présente surtout l'intérêt de lui permettre de rencontrer d'autres acteurs locaux.

« Moi avec le Conseil Départemental, je participe à un groupe de travail : le référentiel qualité, donc là on rencontre des responsables d'associations et le CCAS sur la ville. »

(Directrice association 2)

La notion de réseau et de partenariat est ainsi basée, au niveau des directrices et des intervenantes sur des rencontres humaines avant tout :

« C'est toute la problématique des réseaux encore, je veux dire [inaudible]. Quand on travaille, moi je l'ai découvert sur le monde du domicile, c'est évident qu'on est obligés de se connaître. (...) Souvent, ben les gens, ils s'entendent bien, c'est deux-trois personnes, et puis voilà, ça tourne. » (Directrice d'un service de soins infirmiers à domicile)

La directrice de l'association 2 indique ainsi que dans un double souci de qualité de service et d'orientation réciproque de bénéficiaires, elle développe la collaboration avec cette association de soins infirmiers à domicile. Cette collaboration est née du fait que les deux directrices se connaissent, s'estiment, et partagent des valeurs associatives. Elle se justifie aussi par le fait que les personnes « lourdes » pourraient bénéficier d'une meilleure qualité de service si l'auxiliaire de vie et l'aide-soignante intervenaient ensemble pour certains gestes, comme une toilette. Cette collaboration ne va pas toujours de soi, et là aussi, les directrices mettent l'accent sur les relations personnelles : il est important que les aides-soignantes

reconnaissent les aides à domicile, et pour se faire, il faut qu'elles se rencontrent en tant que personnes autour de situations précises et d'initier une collaboration respectueuse.

Le développement de l'association 2 repose ainsi sur des réseaux des éléments concrets du travail à réaliser, qui constituent autant d'objets autour desquels s'articulent les règles et les représentations imaginaires du travail.

En synthèse, dans la démarche qualité telle qu'initiée par le Conseil Départemental 2, à partir des pratiques (le teukhein) et entre acteurs qui les connaissent et les vivent, une tentative de mise en ordre voit le jour, en se donnant à la fois des catégories (legein) pour penser l'action, et ses propres indicateurs pour en mesurer le succès. On est donc dans une dynamique instituante plutôt que dans une dynamique où l'institué est immuable ou imposé de l'extérieur comme dans le cas du Conseil Départemental 1. Cette dynamique est aussi l'occasion de faire connaissance autour de discussions pratiques avec les autres acteurs du territoire. Il s'agit donc bien de fabriquer du lien social qui permettra à l'action de s'inscrire dans des relations de confiance où il n'est pas besoin de tout se dire pour fonctionner ensemble – la confiance prévaut. Les lois ou règles que se donne ce collectif d'associations avec l'organisation publique sont ainsi inscrites dans une dimension affective que promeuvent Komporozos-Anthanasidou et Fotaki (2014), et qui est bien distincte d'une inclination à faire ce qu'on désire ou croit désirer dans l'instant (Castoriadis, 1986). Les représentations imaginaires, les pratiques de travail et les catégories qu'on se donne pour le penser sont articulées autour d'objets clairement identifiés- comme la toilette de telle personne âgée à réaliser conjointement entre deux intervenants de deux associations différentes.

3.3. LES DYNAMIQUES INSUFFLEES PAR LES CONSEILS DEPARTEMENTAUX ONT DES REPERCUSSIONS SUR LES AIDES A DOMICILE

Conséquence de cette qualité différente de partenariat avec le financeur, la catégorisation (legein), la loi, le contrôle, les limites fixées s'expriment différemment dans les deux associations. Le Directeur de l'association 1 « ne sait pas » ce qui se passe sur le terrain malgré sa démarche qualité, alors que la gouvernance de l'association 2 en sait suffisamment pour organiser l'activité y compris dans sa dimension affective.

La démarche qualité dans une visée d'être « vendeur » de l'association 1 tend à instaurer une catégorisation (legein) des interventions professionnelles de manière rigide, de la même façon que le Conseil Départemental avait instauré une catégorisation rigide des différents actes professionnels. Cette façon de manier la catégorisation amène la direction de l'association à

peu s'interroger sur la réalité de l'expérience de travail des aides à domicile – c'est-à-dire à peu articuler le *legein* et le *teukhein*.

« Et alors qu'est-ce qui fait, dans le savoir-faire de l'intervenante... qu'elle arrive à faire que la personne aille de mieux en mieux ?

Eh ben vous lui poserez la question. Je n'en sais rien. (...) Je n'y suis pas... » (Directeur de l'association 1)

Ne prenant pas en compte l'expérience de travail des intervenants (*teukhein*), il utilise des discours généraux qui, pour faire appel aux sentiments des interlocuteurs, ont plus valeur de slogan que d'un savoir ancré dans une pratique ou des relations effectivement expérimentées. Sa démarche est intellectuelle :

« il faut être un peu utopique dans notre démarche de réflexion, un peu idéaliste, voilà, de tendre... » (Directeur association 1)

On voit ainsi que cette démarche n'a pas permis au Directeur de l'association de dépasser un imaginaire qui soit un « idéal » sans tache à atteindre, et qu'il n'a pas de véritable connaissance de ce qui se joue au domicile entre les salariés de l'association et les personnes âgées.

L'association 2 « communique » moins que le directeur de l'association 1 sur la qualité du lien tissé entre la personne aidée et l'intervenante. Cela ne signifie pas, comme le souligne le Président, que ce lien privilégié n'existe pas. La mission est définie comme suit :

« C'est intervenir auprès [des personnes âgées] pour pouvoir les aider à mieux vivre leur dépendance et leur perte d'autonomie. Donc, c'est les aider sur l'entretien de leur cadre de vie, et aussi au niveau de leur personne. » (Administrateur association 2).

Cette différence d'approche tisse un rapport à la règle différent. Le Directeur de l'association 1a renforcé les modalités de contrôle du temps de travail des aides à domicile, qui, si elles sont légitimes, sont également empruntées d'une certaine forme d'agressivité.

Il n'y a pas à avoir des arrangements, nous sommes des professionnels, on n'arrange pas. (...) Effectivement c'est un contrôle de l'activité mais oui et alors ? Et alors ? C'est logique. » (Directeur association 1)

Dans l'association 2 également, cette question des horaires est posée au moment du recrutement, et rappelée, comme une obligation, tout au long de la vie professionnelle des salariées. Mais l'écoute et la prise en compte des contraintes, et même la responsabilité de

l'employeur en la matière, sont aussitôt mentionnées par la directrice :

« C'est vrai que moi dans la gestion des plannings, je demande en début de mois aux salariées sur quels week-ends, elles peuvent se positionner, elles sont disponibles. »

(Directrice association 2)

Une administratrice psychologue qui assure bénévolement le suivi social des salariées permet de prendre en compte des contraintes personnelles des salariées, et de la recherche de solutions au-delà de l'obligation légale de l'employeur. La directrice s'est volontairement dégagée de ce rôle d'accompagnement social pour pouvoir jouer son rôle hiérarchique. L'administratrice précise cependant que les difficultés ne sont pas « niées ».

En d'autres termes, dans cette association, on contrôle également le temps de travail et les contraintes existent, mais elles sont accompagnées d'une démarche où les particularités des contraintes personnelles des aides à domicile sont prises en compte.

La directrice de l'association mentionne aussi un autre axe de travail : les dirigeants de l'association 2 souhaitent éviter qu'une relation trop proche entraîne des dérives.

« Il y a le risque, c'est qu'après, ces personnes, ben leur en demandent un peu plus que ce que... pour lesquelles elles sont... enfin on est payé, ou que les filles... les personnes sont rémunérées. (...) On leur recommande assez régulièrement : « Ne vous laissez pas trop tenter ou influencer, parce qu'aujourd'hui vous allez faire 10 minutes en plus, après ce sera 20 minutes, après ce sera une demi-heure ». (...) Donc voyez, il faut qu'il y ait une certaine... une certaine rigueur. » (Directrice association 2)

En revanche, le Directeur de l'association 1 conteste la possibilité de limiter l'intensité de la relation affective qui se tisse entre une personne aidée et l'intervenante et indique ne pas vouloir aller réellement à l'encontre de cette conséquence de relations de qualité.

« Il y a des aides qui vivent des choses très difficiles, qui vont au-delà de ce qu'elles devraient faire, (...) certaines retournent après leur travail, bénévolement pour faire ceci, cela, je sais qu'il y en a qui prennent du linge pour laver chez elle etc. Quand il n'y a pas de machine à laver. » (Directeur association 1)

Autrement dit, si le règlement incarné par la Directrice de l'association 2 impose bien que les aides à domicile fassent leurs heures et leur travail, il impose aussi qu'elles n'en fassent pas plus, et la loi interne de l'association fixe une limite à une relation intervenante-personne aidée qui pourrait être dévorante – ce qui n'est pas le cas dans la conception du Directeur de

l'association 1 qui accepte que les intervenantes reviennent voir les personnes âgées en-dehors de leur temps de travail, amènent du linge à laver chez elles ou s'impliquent émotionnellement de façon très intense.

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

A partir de l'étude de ces deux associations à la lumière Castoriadis, nous proposons de distinguer deux types d'imaginaires. D'abord, un imaginaire leurrant qui provoque de l'agressivité. Ensuite, un imaginaire qui, parce qu'il donne du sens sans prétendre à l'exhaustivité, permet l'élaboration de catégories et de règles dans une dimension affective, et donne une consistance à la structuration de la pensée et à la construction dynamique d'un agir collectif. Cet imaginaire est identifié à un niveau intermédiaire entre le groupe de travail constitué d'une dizaine de personnes et la société dans son ensemble, s'inscrivant ainsi dans les pistes ouvertes par les approches existantes dans respectivement la recherche Française et la recherche notamment anglophone autour des travaux de Castoriadis.

4.1 LE « TOUT QUANTIFIABLE » : UN IMAGINAIRE FIGE HETERONOME QUI PROVOQUE DE L'AGRESSIVITE

Le cas de l'association 1 montre que l'imposition d'un imaginaire quantificateur par le Conseil Départemental génère de l'agressivité de la part de la Présidente et de la Directrice de l'association. Face à un imaginaire imposé de l'extérieur par le Conseil Départemental, ils opposent leur propre imaginaire dans une dimension rigide et inaltérable : les aides à domicile seraient les « rayons de soleil » des personnes âgées. Cette vision imaginaire de l'aide à domicile s'impose alors à l'intérieur de l'association dans le déni de la singularité de chaque intervenante et de chaque relation personne âgée – intervenante. Ce déni est soutenu par la mise en place d'une démarche qualité du type des référentiels d'activité dont la littérature montre qu'ils peuvent être générateurs de mal-être au travail. Ils le sont ici d'autant plus qu'ils ne visent pas tant à améliorer les pratiques (le teukhein) qu'à en donner une image vendeuse aux partenaires extérieurs. La dynamique de l'association repose ainsi sur une démonstration de force et d'agressivité parce que les imaginaires maniés sont figés et imposés de l'extérieur dans un enchaînement descendant Conseil Départemental – Direction d'association – aides à domicile.

4.2 LA LOI ET LE LEGEIN COMME LIMITES AUX EXCES AFFECTIFS

Le « legein » ou action de catégoriser s'exprime de façon très différente dans les deux associations. Là où il s'agit d'un travail formel qui nourrit l'imaginaire d'une relation de

« qualité » vendeuse auprès des différentes parties prenantes dans l'association 1, il s'agit dans l'association 2 de fixer des règles respectueuses des individualités mais qui mettent des limites aux abus tant des personnes âgées que des aides à domicile. Dans l'association 2, l'activité de catégoriser est en prise directe avec l'activité de faire, et elle ordonne cette activité pour mettre une limite à l'emprise que les personnes âgées peuvent avoir sur les aides à domicile – et inversement. Dans cette approche, construire (teukhein) une relation s'inscrit dans une action de catégoriser (legein) ce qui est permis et interdit. La loi ou « nomos » au sens de Castoriadis est fondée dans le faire et dans le catégoriser autonomes du collectif.

L'articulation de l'imaginaire, de la catégorisation et du faire apparaît donc primordiale, comme la littérature l'a déjà pointé. Une catégorisation qui ne tient pas compte de la réalité du travail et des représentations imaginaires de ce travail qu'ont développé les salariés peut être source de souffrance. Nous souhaitons ici insister sur le fait que le lien avec les affects est également à prendre en compte : dans une organisation, les règles ont aussi pour fonction de poser des limites aux excès affectifs. Ici, les exigences démesurées des personnes aidées comme les abus des aides à domicile sont mieux limitées par l'association où l'élaboration de catégories et de règles s'articule à une connaissance de la réalité du travail et des représentations imaginaires des salariés. L'autonomie des salariés en s'entend donc pas comme le fait de laisser libre cours à une dimension affective qui n'aurait pas de limite, ce que Castoriadis distingue clairement de sa notion d'autonomie qui consiste à se donner des lois (1986, p. 198), entendues ici comme des limites aux excès affectifs.

4.3 UN IMAGINAIRE QUI DONNE UNE CONSISTANCE A L'ACTION COLLECTIVE SANS PRETENDRE EN EPUISER LA COMPLEXITE ET LES BUTEES

L'imaginaire de Castoriadis donne du sens à l'action, et une consistance au corps social mais nous proposons ici que ce sens n'épuise pas la complexité des pratiques professionnelles et des relations intervenantes-personnes aidées ou avec les partenaires du territoire. C'est parce qu'il l'admet qu'il peut éviter la posture agressive que favorise un imaginaire figé. Dans le département 2, des « programmes » qui posent l'action collective sont mis en place sous le vocable de « démarche qualité », mais ils sont dans une perspective dynamique où ils peuvent en permanence être retravaillés puisqu'ils ne prétendent pas avoir « tout dit » et avoir fixé un « idéal » qui ne peut être remis en cause. Cet imaginaire-là est en outre suffisamment souple pour permettre à chacun de proposer des modalités de sens de son activité professionnelle. Il est ce qui permet des processus de subjectivation de l'activité dans un contexte social

suffisamment structuré et consistant pour donner des points de repères et des places sociales, et suffisamment ouvert pour permettre à chacun de donner un sens singulier à son action.

« Ce qui manque à être », ce qui ne peut pas se dire parce que cela échappe à la logique rationalisante du langage y a sa place. L'imaginaire dans cette conception est un « imperçu permanent » (Giust Desprairies et Faure 2014 : 31) qui permet cependant de donner une consistance à un être ensemble et à un faire société. La directrice de l'association 2 n'utilise pas de slogans pour définir ce que fait son association, et à propos de cette démarche qualité, elle insiste surtout sur la qualité du lien social qui se noue. Le « legein » a toute sa place dans cette démarche, mais il est admis qu'il ne consiste pas à soutenir un imaginaire qui constituerait un idéal comme dans l'association 1.

Plutôt que de chercher l'exhaustivité, il s'agit de ménager des « espaces vides » qui tolèrent l'incomplétude du discours (Arnaud et Vanheule, 2007). C'est cette prise en compte du non-dit, du non-dicible, et de l'organisation de l'action collective autour d'objets partagés plutôt que d'idéaux réifiés qui permet de donner toute sa portée à « l'apport de Castoriadis à la question de l'émancipation [qui] aura consisté à tracer une voie ténue entre l'exigence de l'autonomie, (...) et celle de l'institution, sans laquelle l'action humaine s'avère privée de consistance et se perd dans le vide d'une liberté qui, n'ayant prise sur rien, s'avère incapable de transformer quoi que ce soit » (Poirier, 2009 : 368).

RÉFÉRENCES

Arnaud, G., et Vanheule, S. (2007), The division of the subject and the organization: a Lacanian approach to subjectivity at work, *Journal of Organizational Change Management*, 20 : 3, 359–369.

Adams, S. (2005) *Interpreting Creation: Castoriadis and the Birth of Autonomy*, Thesis Eleven, 83, 25–41.

Adams, S. (2014) *Cornelius Castoriadis, key concepts*, New York : Bloomsbury

Adams, S. Smith, J. et Straume, I. (2012) Political imaginaries in question, *Critical Horizons*, 13 : 1, 5-11

Arnaud, G., Fugier, P., & Vidaillet, B. (à paraître) *Psychanalyse des organisations. Théories, cliniques, interventions*, Paris : Erès

Arnason, J.P. (2012) Castoriadis as a civilizational analyst: Sense and non-sense in Ancient Greece, *European Journal of Social theory*, 15 : 3, 295-311

- Bazeley, P., Michalds, L. (2000), *The NVivo Qualitative Project Book*, London : Sage.
- Bottici, C. (2011) *From Imagination to the Imaginary and Beyond*, In Bottici, C. & Challand, B. (dir.) *The politics of imagination*, London: Birckbeck Law Press, 16–37.
- Castoriadis, C. (1986) *Domaines de l’homme, les carrefours du labyrinthe – 2*, Paris : Seuil.
- Castoriadis, C. (1989) *Fait et à faire, les carrefours du labyrinthe – 5*, Paris : Seuil.
- Castoriadis, C. (1975) *L’institution imaginaire de la société*, Paris : Seuil.
- Castoriadis, C. (1990) *La crise du modèle identificatoire*, *Connexions*, 55, 7-28.
- Castoriadis, C. (1999) *Figures du pensable, les carrefours du labyrinthe -6*, Paris : Seuil.
- Castoriadis, C. (2002) *Sujet et vérité*, Paris : Seuil
- Domingues, J.M. (2016) *The imaginary and politics in modernity : the trajectory of Peronism*, *Thesis Eleven*, 133 : 1, 19-37
- Elliott, A. (2012) *New individualist configurations and the social imaginary: Castoriadis and Kristeva*, *European Journal of Social theory*, 15 : 3, 349-365
- Eme, B. (2006) *La question de l'autonomie de l'ESS* In Chopart, J.N., Neyret, G. & Rault, D. (dir.) *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris : La Découverte, 171-203.
- Enriquez, E. (1992) *L’organisation en analyse*, Paris : Presses Universitaires de France.
- FitzPatrick, S. (2002) *The imaginary and improvisation in Public Administration*, *Administrative Theory & Praxis*, 24 : 4, 635-654.
- Giust-Desprairies, F. (2013) *Castoriadis Cornélius*, In Barus-Michel, J., Enriquez, E. & Levy, A. (dir.) *Vocabulaire de psychosociologie, positions et références*, Paris : Erès, 450-462.
- Giust-Desprairies, F., et Faure, C. (2014) *Figures de l’imaginaire contemporain*, Paris : Editions des archives contemporaines.
- Giroux, H. A. (2004) *The terror of neoliberalism: Authoritarianism and the eclipse of democracy*, Boulder, CO: Paradigm, 105–124.
- Haiven, M. and Khasnabish, A. (2010) *What Is the Radical Imagination? A Special Issue*, *Affinities* 4(2):i–xxxvii
- Hasselbladh, H. et Theodoris, F. (1998) *Social Magmas and the Conventional Explanatory Pyramid*, *Scandinavian Journal of Management*, 14 : 1/2, 53–76.
- Hlady Rispal, M. (2002) *La méthode des cas, application à la recherche en gestion*, Paris : De Boeck Supérieur.

- Iser, W. (1993) *The fictive and the imaginary: Charting literary anthropology*, Baltimore, MD: The Johns Hopkins University Press.
- Iser, W. (1993) *The fictive and the imaginary: Charting literary anthropology*, Baltimore, MD: The Johns Hopkins University Press.
- Jessop, B. (2004) *Critical Semiotic Analysis and Cultural Political Economy*, *Critical Discourse Studies*, 1 : 2, 159–74.
- Kenny, K., et Fotaki, M. (2014) Introduction, In Kenny, K., et Fotaki M. (dir.), *The psychosocial and organization studies: Affect at work*, Houndsmill : Palgrave Macmillan, 18-30.
- Klein, V.T. (2015) Bringing values back in: The limitations of institutional logics and the relevance of dialectical phenomenology, *Organization*, 22 : 3, 326-350.
- Klooger, J. (2009) *Castoriadis: Psyche, Society, Autonomy*, Leiden/Boston: Brill.
- Koogler, J. (2012) the meanings of autonomy: Project, self-limitation, democracy and socialism, *Thesis Eleven*, 108 : 1, 84-98
- Komporozos-Anthanasiou, A. et Fotaki, M. (2015) A theory of imagination for organization studies using the work of Cornélius Castoriadis, *Organization Studies*, 36 : 3, 321-342.
- Laville, J.L. (2002) L'association comme lien social, *Connexions*, 77, 43-54.
- Laville, J.L., Magnen, J.P., Carvalho de Franca Filho, G., Medeiros, A. (2005) *Action publique et économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris : Erès.
- Laville, J.L. et Salmon, A. (2015), *Associations et action publique*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Lorino, P., Tricard, B. et Clot, Y. (2011) Research methods for non-representational approaches to organizational complexity: The dialogical mediated inquiry, *Organization Studies*, 32 :6, 769–801.
- Michel, A. (2011) Transcending socialization: A nine-year ethnography of the body's role in organizational control and knowledge workers' transformation, *Administrative Science Quarterly*, 56, 325–368.
- Newell, P. et Paterson, M. (2010) *Climate Capitalism: Global Warming and the Transformation of the Global Economy*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Nicolacopoulos, T. et Vassilacopoulos, G. (2014) The time of radical autonomous thinking and social-historical becoming in Castoriadis, *Thesis Eleven*, 120: 1, 59-74
- Poirier, N. (2003) Cornélius Castoriadis. L'imaginaire radical, *Revue du MAUSS*, 21, 383-404
- Poirier, N. (2009) Espace public et émancipation chez Castoriadis, *Revue du MAUSS*, 34., 368-384
- Shotter, J. (2008), Dialogism and polyphony in organizing theorizing in organization studies: Action guiding anticipations and the continuous creation of novelty, *Organization Studies*, 29 : 4, 501–524.
- Straume, I.S. (2012) A common world ? Arendt, Castoriadis and political action, *European Journal of Social Theory*, 15: 3, 367-383
- Swyngedouw, E. (2010) Apocalypse Forever?: Post-Political Populism and the Spectre of Climate Change, *Theory, Culture and Society* 27
- Szerszynski, B. et Urry, J. (2010) Changing Climates: Introduction', *Theory, Culture and Society* 27 : 2/3, 1–8.
- Taylor, C. (2004) *Modern Social Imaginaries*, Durham, NC: Duke University Press.
- Tsoukas, H. (2009) A dialogical approach to the creation of new knowledge in organizations, *Organization Science*, 20 : 6, 941–957.
- Urry, J. (2010) Consuming the Planet to Excess, *Theory, Culture and Society* 27 : 2/3, 191–212.
- Wright, C., Nyberg, D. de Cock, C. et Whiteman, G. (2013) Future imaginings: organizing in response to climate change, *Organization*, 20 : 5, 647-658
- Worms, J. P. (2005) Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises et conditions d'une refondation de la République, *Revue du MAUSS*, 26, 105-120.
- Yin R. K. (2003) *Case study research, design and methods*, Thousand Oaks : Sage